



Comité Régional PACA

Sport en Milieu Rural

Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur

4, cours de la République – 13350 CHARLEVAL

APE : 9499Z – SIRET : 393 529 433 00020 - Agrément FNSMR : MJSK 04 70 236 A

Tél : 04 42 28 40 38 - Courriel : paca@sportrural.fr

Site : paca.sportrural.fr

FICHE TECHNIQUE

Formation fédérale	Brevet Fédéral Niveau 2 de Marche Nordique Samedi 12 et dimanche 13 juin 2021
Lieu	CRSMR PACA 4 cours de la République - 13350 CHARLEVAL
Formatrice	Muriel MOURET
Clôture inscriptions	Avant le 14 mai 2021. Les inscriptions se font par ordre de réception des dossiers complets accompagnés du règlement. MAXI 12 participants
Prix	<ul style="list-style-type: none">• Licencié FNSMR 270 euros• Non licencié FNSMR 290 euros Le prix comprend la formation pédagogique (2 jours) et les deux repas de midi
Heures de RDV	Samedi 08h30 : accueil des participants + collation Samedi 09h00 : début de la formation Dimanche 8h30- 17h00 fin de la formation
Objectifs	C'est le deuxième niveau de formation fédérale diplômant de la FNSMR. <ul style="list-style-type: none">• Compétence générale : Le titulaire du BF2 est capable de mettre en place bénévolement des séances régulières permettant une progression de l'individu ou d'un groupe dans la discipline concernée. Exemples : séances régulières, mise en place d'un programme d'entraînement etc.• Conditions d'entrée en formation :<ul style="list-style-type: none">- Avoir 18 ans révolus au début de la formation- Être licencié FNSMR- Être titulaire du BF1 de la discipline (ou équivalence)- Pouvoir justifier d'un investissement au sein d'une association
Détails des compétences	Compétence 4 : être capable d'organiser un projet sportif (manifestation ponctuelle / sortie / entraînements sportifs réguliers / création d'asso, sections / etc) en respectant le cadre réglementaire et fédéral

	<ul style="list-style-type: none"> ● Approfondissement BF1 Animateur avec spécificité FNSMR : <ul style="list-style-type: none"> - Sport santé - Développement durable - Pédagogie / Gestion de groupe sur du long terme, motivation, mise en jeu,...) - Physiologie - Sécurité - Vie associative et institutionnelle (concevoir un projet de club, situer l'activité dans sa vie fédérale, ...) ● Connaître les contraintes réglementaires liées à l'organisation des rencontres/manifestations sportives ● Comment organiser une manifestation sportive ? <p>Compétence 5 : être capable d'organiser des activités sportives en maîtrisant les spécificités de la discipline (aspect théorique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Connaître l'organisation de sa discipline dans les différentes fédérations sportives : différences et points communs entre FNSMR/fédération délégataire/autres fédérations ● Connaître les règles approfondies & conditions d'arbitrage ● Connaître, prévenir et maîtriser les risques propres à l'activité (sécurité, juridique, physique...) ● Maîtriser les aspects liés à l'environnement de pratique (Extérieur, intérieur, spécificités rural...) ● Connaître les possibilités d'adaptation et d'accessibilité de l'activité au plus grand nombre (âge, condition physique, handicap, horaires, tarifs...) ● Approfondir les techniques sportives permettant l'encadrement régulier avec progression des pratiquants <p>Compétence 6 : être capable de faire progresser les pratiquants dans leur discipline (aspect pratique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir un programme d'entraînement adapté au public (création de fiches de séances...) ● Favoriser l'accessibilité de l'activité au plus grand nombre ● Transmettre une technique approfondie de la discipline ● Identifier les besoins individuels et collectifs des pratiquants et les accompagner dans leur pratique sportive (technique, matériel, exercices, échauffement...) ● Animer : motiver, échanger, jouer...
Matériel à prévoir	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de sport et chaussures de randonnée - Vos bâtons de marche nordique (Sauf si réservés lors de votre inscription) - Casquette et lunettes de soleil - Bloc-notes et stylo
Programme	<p>Un week-end de 16 heures de formation (8 heures / jour) en marche Nordique</p> <p>ATTENTION : Une journée de Cartographie (Orientation, lecture de carte & préparation d'itinéraires) soit 8h de formation est obligatoire pour l'obtention du diplôme → Contactez-nous directement ou bien retrouvez le calendrier des formations sur le site de la FNSMR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retours d'expériences à envoyer en amont pour travailler dessus • Anatomie plus approfondie • Technique plus détaillée du geste MN : analyse de geste • Échauffements et étirements : méthodologie • Techniques sportives • Pédagogie : corrections • Connaissance des publics :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Santé (précautions selon les publics) ○ Loisirs ○ Sports et compétition • Gestion de groupes différents et hétérogènes • Profils de séances selon les publics • Progression dans les séances sur une saison • Pratique personnelle de perfectionnement (vidéo si possible) • Étude de cas : problèmes rencontrés (retours d'expériences à envoyer en amont pour travailler dessus) cas sélectionnés des retours d'expérience. • Exercices pédagogiques • Évènements de marche nordique (initiation, communication, promotion)
Nature et validation de la formation	<p>La formation correspond à la partie technique et pédagogique du Brevet Fédéral 2 – Marche Nordique FNSMR. Le Brevet Fédéral 2 – Marche Nordique FNSMR ne sera délivré que lorsque la totalité de la formation sera effectuée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • partie technique (week-end) • journée formation cartographie (cette journée n'est pas nécessaire si vous avez le BF1 randonnée pédestre FNSMR) • compte rendu d'organisation.
Evaluation Certification	<ul style="list-style-type: none"> ● Tronc Commun : considéré comme acquis si obtenu dans les 3 années précédentes. ● si BF1 Animateur obtenu depuis plus de 3 ans : <u>évaluation TC</u> ● si équivalence : <u>évaluation du TC</u> <p>- évaluation sur le spécifique : validation assurée par le Centre de Formation sur avis du formateur</p> <p>- Remise du dossier pédagogique/développement (trame fournie par le Centre de Formation)</p> <p>- Attestation de mise en situation dans la structure locale (Signature Responsable et remise au centre de formation)</p> <p>- demande par le centre de formation de remise de diplôme à la FNSMR</p> <p>- Remise d'une attestation de suivi de formation si formation non complète remis par le centre de formation</p>
Condition de délivrance du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> - participation à l'intégralité de la formation - évaluation satisfaisante - diplôme PSC1 de moins de quatre ans
<p>Il est important de savoir que le Brevet fédéral permet d'encadrer l'activité au sein de son association à titre bénévole et non à des fins commerciales. En aucun cas, l'animateur ne peut être rémunéré avec ce diplôme.</p>	
Renseignements & Inscriptions	<p style="text-align: center;">Comité Régional du Sport en Milieu Rural Provence-Alpes-Côte d'Azur 4, cours de la République – 13350 CHARLEVAL</p> <p style="text-align: center;">paca@sportrural.fr / 04 42 28 40 38 Site : paca.sportrural.fr</p> <p style="text-align: center;">Florie SIBOURD Agent de développement sportif florie.sibourd@sportrural.fr 06.21.94.36.40</p>